



# La vengeance de Madame Ferrage

*Foulek Ringelheim*



CULTURE  
LETTRES ET LIVRE





# La vengeance de Madame Ferrage

*Foulek Ringelheim*



CULTURE  
LETTRES ET LIVRE



**B**ien qu'elle ne fût pas marquise, Adrienne Ferrage sortit à cinq heures. C'était la fin d'un mois d'août chargé d'orages. Il faisait une chaleur suffocante, l'atmosphère était tropicale. Elle portait une robe chasuble de soie mauve qui libérait ses bras nus. « Pas un rat ! ils se cachent, les salauds ! » dit-elle. Elle fit un pas sur le trottoir en fusion dont le feu irradiait dans ses pieds à travers la fine semelle de ses espadrilles, et s'immobilisa, les jambes écartées, les mains sur les hanches, les yeux levés vers les fenêtres des maisons d'en face. Elle savait qu'ils l'observaient, dissimulés par les tentures tirées, comme des sentinelles derrière les meurtrières de leurs miradors, elle devinait leurs regards haineux braqués sur elle comme des mitrailleuses. Chaque jour, ils guettaient sa sortie. Ils avaient dû faire un bond en arrière quand elle était apparue dans l'encadrement de la porte. Pour bien leur montrer qu'elle les avait repérés et qu'elle ne les craignait pas, elle tapa du pied sur les pavés brûlants en redressant orgueilleusement le menton à la manière d'une danseuse de flamenco et en découvrant ses dents proéminentes. Elle eut un pressentiment de bon augure. Alors elle se mit en marche. Elle avait rendez-vous avec quelqu'un qui ne l'attendait pas.

Un picotement au creux des reins l'avertissait qu'ils continuaient à la surveiller tandis qu'elle marchait avec une lenteur calculée, au milieu du trottoir, en faisant rouler ses hanches rebondies et en balançant son derrière impérial, afin d'allumer les sens des hommes et d'éteindre ceux des femmes. Le silence hostile des façades rendait la chaleur encore plus oppressante. Elle s'arrêta, virevolta brusquement et fixa de nouveau les fenêtres opaques. Pas un nez ne pointait. « Lâches, couillons, chacals, pétasses ! », cria-t-elle. Après avoir ajusté sur son épaule la cordelière de son sac, elle plia son bras droit à angle droit et se frappa le biceps de sa main gauche. Puis elle fit demi-tour en exécutant un petit entrechat à deux battements (jeune fille, elle avait fait de la danse classique) et reprit sa marche ondoyante. Le moment était venu de la contre-offensive. Sa colère était à son acmé. Au lycée, quand une colère la

prenait, ses camarades disaient : « Attention, Ferrage a la rage ».

Au coin de la rue, elle s'arrêta devant la vitrine du libraire et marchand de journaux, Grandini, un Italien adipeux et rigolard qui avait la manie, en parlant, de passer une langue obscène sur le pourtour de sa lèvre supérieure. Adrienne Ferrage haïssait cet homme au probable passé de mafieux. On disait qu'il avait purgé une peine de prison en Espagne pour avoir violé deux enfants de 13 ans. Il avait bien un regard de violeur. Quand elle se baissait pour prendre son hebdomadaire sur le présentoir, en s'efforçant d'ignorer les revues pornographiques mises en évidence à seule fin de la choquer, il se penchait par-dessus de son comptoir et, ostensiblement, sans cesser de se poulécher, fouillait son décolleté de ses yeux glaireux, et c'était comme s'il la violait. Ce rastaquouère avait repris la librairie cinq ans auparavant, peu après l'assassinat du précédent propriétaire, Martini, un Italien bizarre lui aussi, abattu de trois balles de revolver tirées dans le dos à bout portant, les trois points d'impact marquant les sommets d'un triangle, si bien que l'on avait émis l'hypothèse d'un crime plus maçonnique que mafieux. Elle avait l'intime conviction que Grandini n'y était pas étranger. C'est sans doute faute de preuves qu'il n'avait pas été inquiété par la justice. Elle avait encore un autre motif de détester Grandini : sa boutique était le foyer du complot qui se tramait contre elle depuis plusieurs mois. Elle en avait la certitude, c'était là que s'échafaudaient les calomnies qui circulaient sur son compte, là que s'élaboraient les médisances les plus odieuses, celle de nymphomanie n'étant pas la moins grotesque. Des conciliabules se tenaient dans un coin de son échoppe fétide, réunissant cinq ou six canailles acharnées à la détruire. Dès qu'elle poussait la porte, la conversation cessait : Grandini sifflotait en contemplant le plafond, les autres échangeaient des regards idiots. Le plus perfide d'entre eux était Albert Shmouk, le pharmacien, un métèque au nez crochu, aussi digne de confiance qu'un cobra. Quand elle entrait dans son officine, il avançait vers elle, courbé

comme un valet, se pétrissant les mains, déglutissant et bavant de concupiscence. Ce fourbe divulguait, même à ses clients de passage, le nom des médicaments qu'elle lui achetait, jetant ses affaires intimes en pâture à la ville entière. Plus personne n'ignorait la marque de ses somnifères, de ses pilules amaigrissantes, de sa crème anti-rides, de son purgatif, de ses pommades vaginales ou de son shampoing antipelliculaire. Pour attiser les fantasmes de ce dépravé tout en lui fournissant matière à des commérages inépuisables, elle s'amusait à lui commander, d'une voix cassante, des préservatifs parfumés à la fraise ou au citron. Il en bégayait chaque fois d'excitation. Or, un jour, il proféra une plaisanterie intolérable : « Tant qu'à faire, vous ne prendriez pas plutôt des sorbets ? ». Interloquée, elle ne trouva pas de répartie. Mais elle lui attribua la première place sur la liste de ceux qui allaient prochainement essayer ses représailles.

Elle pénétra dans la librairie, non pour acheter un journal mais pour dire son fait à Grandini.

- Le bonjour vous va, Madame Terrage, dit Grandini.

- Il ne me va pas, à moi, votre bonjour, vous pouvez vous le fourrer où je pense, votre bonjour. Je suis venue vous dire que j'en ai assez de vos manières de goujat.

- Ma què voulez-vous dire ?

- Ma què vous comprenez parfaitement ! J'en ai assez de vos cabales, Grandini.

- Mais je ne comprends pas, calmez-vous, Madame Ferrage...

- Je ne me calmerai pas ! J'en ai marre des calomnies que vous colportez contre moi, vous et votre petite bande de crapules. Sachez-le une fois pour toutes, sale voyeur : je vous emmerde !

Et elle sortit sans refermer la porte.

Elle se sentait comme désinfectée. Elle tourna dans la rue du Parlement et aperçut, à cent mètres, Lucienne Pirotte qui marchait à sa rencontre. Elle se prépara à l'écraser de son dédain au moment où elle arriverait à sa hauteur, sans lui accorder l'aumône

d'un regard, fût-il glacial. Lucienne Pirotte, la fleuriste de la rue Jean Tervfe, était une forte femme de quarante-six ans, au visage anguleux, au nez camus, aux cheveux roux et drus. Durant deux ans, Adrienne lui avait acheté régulièrement ses glaïeuls ou, à défaut, ses oeillets. Elle avait pris l'habitude de s'attarder dans la boutique fraîche et odoriférante, pour le plaisir de bavarder avec une personne aimable, qui lui prodiguait les marques d'une amitié de plus en plus tendre, allant jusqu'à lui faire porter de temps à autres un bouquet de roses accompagné d'un message joliment énigmatique. Ces prévenances lui paraissaient un peu étranges. Mais à une époque où elle était en butte à l'hostilité générale, où la machination se déployait dans l'ombre, la gentillesse de Lucienne lui était un trop rare réconfort pour qu'elle s'avisât d'y voir quoi que ce fût de louche. Un après-midi, Lucienne se présenta drapée dans un peignoir qui moulait sa lourde poitrine quadragénaire, la respiration haletante, les lèvres humides. D'une voix rauque, elle l'invita à venir prendre un thé dans son salon, à l'arrière de sa boutique. Intriguée, Adrienne la suivit. A peine eut-elle franchi la porte du boudoir, que la fleuriste l'attira contre elle et l'embrassa à pleine bouche, une main lui enserrant la nuque, l'autre lui pressant une fesse. Adrienne horrifiée, étouffant sous l'étreinte, réussit à repousser la forcenée dont la tête alla heurter une vitrine à liqueurs qui se brisa. Adrienne bredouilla : « Tu me dégoûtes ! ». Lucienne répondit : « Ton dégoût me ravit et me purifie ! Fous le camp ! Va donc te rouler dans le lit du juge Bartels ».

Lucienne Pirotte ralliée au camp de ses ennemis, raconta qu'Adrienne l'avait assaillie chez elle, renversée dans une jardinière de bégonias et couverte de caresses ignobles. Elle ajouta, en prime, qu'Adrienne couchait avec le juge Bartels pour le corrompre. Cette infamie se répandit comme une peste et Adrienne dut subir, tandis qu'elle faisait la queue à la caisse du supermarché, le persiflage de quelques bourgeoises moisies, des ordures ménagères. En vérité, elle avait confié à Lucienne que le juge Bartels, un petit homme ventripotent, dont la face

blafarde, luisante de transpiration se distinguait par une bouche dépourvue de lèvres, avait eu l'audace de lui déclarer que moyennant « une petite gâterie » il s'arrangerait pour faire classer sans suite une plainte en diffamation déposée contre elle par Monique Draget, l'antiquaire de la rue Bouillot ; qu'elle avait administré au juge, tout juge qu'il était, une claque qui lui avait dévissé la tête et lui avait laissé une joue violacée. Voilà ce qu'elle avait dit à Lucienne Pirotte.

Les deux femmes se croisèrent comme deux destroyers en haute mer.

Adrienne ne comprenait pas pourquoi ils s'étaient tous ligüés contre elle, elle ne voyait pas ce qu'elle avait pu faire ou dire qui justifiât cette exécration unanime. Elle était disposée à reconnaître ses torts pour peu qu'on les lui démontrât. Mais plus personne ne la saluait. Elle avait songé à déménager, mais c'eût été leur donner une victoire trop facile et elle n'était pas femme à capituler. Elle avait résolu de faire front, de résister, de les faire crever de rage en restant. Peut-être cherchaient-ils, en la persécutant sans relâche, à l'acculer au suicide, mais si tel était leur but, ils en seraient pour leurs frais : cette tentative de meurtre déguisé n'avait aucune chance d'aboutir. La pensée qu'elle était seule contre tous l'exaltait, donnait un sens à son existence : elle n'était pas n'importe qui.

Puis il y eut ce crime de guerre inexpiable : l'assassinat de Mélodie, sa chatte tigrée, son unique amie, le seul être qui la comprenait, qui partageait ses chagrins et ses rares joies, une chatte au visage humain. Elle l'avait trouvée étendue sur le seuil de sa porte, les pattes raides, les yeux grands ouverts, un petit bout de langue rose pointant entre ses dents. Elle ne portait pas de traces de blessures, mais une écume verdâtre moussant au coin de son adorable museau attestait qu'elle avait été empoisonnée. Adrienne n'eut pas une seconde d'hésitation, le nom du coupable scintilla dans sa tête : Albert Shmouk. Ce n'était pas un soupçon, c'était une évidence. Elle

avait bien plus qu'une preuve : son intuition irréfragable, une intuition dont elle avait souvent expérimenté l'infailibilité. D'ailleurs, le crime était signé : l'apothicaire n'était-il pas un expert en substances toxiques ? N'était-il pas le plus qualifié pour mesurer les doses létales ? N'était-il pas un individu immonde, capable de tout ?

Elle s'arrêta devant le magasin d'antiquités de Monique Draget. Cette ancienne prostituée (et Adrienne avait toujours à cœur de préciser qu'elle n'avait rien contre la prostitution, qu'elle considérait cette activité comme socialement légitime sinon respectable) avait investi son capital, amassé à la sueur de son vagin, dans un commerce de meubles Art déco. Adrienne lui avait acheté quatre mille euros une lampe nénuphar en pâte de verre de Majorelle, portant la signature du maître de l'école des luminaires de Nancy et la date : 1929. Prise d'un doute, elle avait fait examiner la merveille par un antiquaire de la place du Sablon, lequel avait conclu, avec un rire gras, qu'il s'agissait d'une de ces copies fabriquées en série, aujourd'hui, dans un atelier de Cluj en Roumanie et valant tout au plus cinquante euros. Adrienne s'était rendue au magasin de Monique Draget pour, très calmement, exiger l'annulation de la vente et la restitution du prix. La marchande de sexe reconvertie en marchande de meubles avait éclaté en invectives, brandissant le poing comme une hystérique. Il ne restait plus à Adrienne qu'à déposer une plainte pour escroquerie. La créature avait répliqué par une plainte en diffamation. Quelques jours plus tard, vers deux heures du matin, Adrienne avait aperçu le juge Bartels, chargé de l'instruction des deux plaintes, sortir en catimini de chez la Draget, avec le sale sourire de l'homme comblé. La catin retraitée, reprenant du service, lui avait manifestement accordé la petite gâterie dont il était si friand et qu'Adrienne lui avait refusé la veille. La messe judiciaire était dite : elle avait perdu la partie. Adrienne observait, à travers la vitre, la fausse antiquaire trônant parmi ses faux, comme l'incarnation de la fausseté même. Elle cracha sur le carreau et reprit son chemin.

Adrienne, berçant dans ses bras le corps de Mélodie, était allée déposer une plainte pour assassinat au commissariat de police. Elle avait été reçue par l'inspecteur Truffond, un rustre désinvolte qu'il lui sembla avoir déjà vu quelque part. Il l'avait écoutée distraitement en lorgnant avec répugnance la chatte étendu sur son bureau. Il l'avait interrompue pour lui signaler que l'assassinat était un crime dont seule la personne humaine était digne d'être victime ou bénéficiaire ; que la destruction sans nécessité d'un animal domestique n'était qu'un simple délit puni d'une peine de huit jours à trois mois de prison. A condition, bien sûr, de trouver le coupable, avait-il ajouté avec un rictus goguenard. Puis, il lui avait demandé, d'une voix douce, avec un feint détachement, les yeux tournés vers la fenêtre, si d'aventure elle avait des soupçons. Il lui présentait son profil accidenté : le front oblique, le nez couperosé en forme de morille, la bouche bulbeuse, le menton fuyant. Alors, elle s'était souvenue avec effroi d'avoir vu cette silhouette de manchot dans le salon de coiffure pour dames de Jean-Claude, à l'heure de la fermeture, écoutant les confidences du coiffeur, un pédéraste capricant et volubile, indicateur notoire de la police, qui la vomissait parce qu'elle était une vraie femme. L'inspecteur Truffond savait donc tout ! Le chef de la police couvrait la conspiration ! Elle s'était félicitée de ne pas avoir prononcé le nom de Shmouk qui lui titillait la langue : elle eût définitivement compromis l'exécution du projet qui s'ébauchait dans son esprit. Ces deux-là étaient évidemment complices. Elle avait répondu, avec une ironie dont elle buvait seule toute l'amertume :

- Non, je ne vois pas, je ne me connais pas d'ennemis...

- Vraiment ? Il semble que vous en ayez au moins un qui vous connaît bien...

- Le connaissiez-vous, par hasard, Monsieur l'inspecteur ... ?

Touché ! Le rustre ne riait plus. Adrienne était repartie avec sa Mélodie, armée d'une détermination guerrière. Elle avait enterré la chatte dans son jardin,

au pied de son catalpa en faisant le serment que l'assassin connaîtrait bientôt son châtement.

Puisqu'ils utilisaient pour l'anéantir les moyens les plus barbares, elle se défendrait par les ruses les plus tortueuses. A la guerre, et face à un ennemi sans principes, tout est permis. Elle avait écrit en haut d'une feuille de papier le mot : Carbocyprinazyl. Elle s'était rendue chez le pharmacien Shmouk qui n'avait pu dissimuler un trouble où elle avait lu un aveu de culpabilité. Elle lui avait tendu la feuille en lui demandant s'il avait ce médicament contre la nausée, qu'on lui avait recommandé. Il avait longuement regardé le papier, les sourcils froncés, puis avait secoué la tête négativement et le lui avait restitué en disant qu'il n'avait jamais entendu parler de ce médicament mais qu'il pouvait lui conseiller quelque chose contre la nausée. Elle dit qu'elle y réfléchirait. De retour à la maison, elle avait coupé la partie de la feuille où figurait le mot savant qu'elle avait inventé. Elle avait composé le texte suivant, en collant des lettres capitales découpés dans un magazine :  
« Mélodie ne miaulera plus. Bientôt toi non plus, salope. » Elle avait rédigé une plainte contre Albert Shmouk, pour meurtre d'une chatte et menaces de mort, en insistant pour que l'on vérifiât s'il n'y avait pas des empreintes digitales sur la lettre anonyme annexée et pour qu'une autopsie de sa chatte soit ordonnée. Elle adressa le tout au procureur du Roi. Plus question d'aller voir Truffond, cet agent double.

Il était cinq heures trente quand elle s'engagea dans la rue de l'Enseignement qu'elle baptisa, par une inspiration subite, rue de la Vengeance et de l'Enseignement. La chaleur l'enveloppait comme une fourrure. Sa robe, trempée comme si elle sortait d'un lac, collait à sa peau. Elle pensa que la vue de sa nudité sous la transparence de la soie mouillée affolerait l'ectoplasme qui allait dans un instant avoir l'honneur de sa visite. S'étant assurée qu'il n'y avait pas de client dans la pharmacie, elle entre. Shmouk avance vers elle, se frottant les mains comme un chanoine. Il lui lance de sa voix de fausset :

- Comment allez-vous, Madame Ferrage ?

Elle le dévisage, la tête penchée sur le côté, et

elle déclare doucement :

- Un peu mieux que ma chatte.

L'homme esquisse un sourire stupide. Elle dit :

- Vous ne me demandez pas des nouvelles de ma chatte ?

Sans le quitter du regard, elle enfonce sa main droite dans son sac et en sort un revolver qu'elle tient pointé sur le pharmacien. Elle chantonne, de sa voix suave :

- Baisse ton froc, Shmouk.

Shmouk se pétrifie. Elle fait deux pas en avant et dit, avec cette douceur insolite, plus effrayante qu'une colère vive :

- Si tu ne fais pas ce que je te dis, Shmouk, je te fracasse alternativement les deux rotules. C'est très douloureux. Le pantalon sur les chevilles, Shmouk.

Atterré, les yeux fixés sur le revolver, il défait sa ceinture, descend la fermeture éclair, le pantalon tombe sur ses chaussures. Elle susurre :

- Le caleçon, je te prie

Il voudrait parler, comprend que c'est inutile, laisse échapper un soupir misérable, le slip noir rejoint le pantalon. Elle dit :

- Maintenant, je veux que tu me demandes des nouvelles de ma chatte. Si tu tiens à conserver l'usage de tes jambes, tu vas répéter après moi, distinctement : comment va votre chatte, Madame Ferrage ?

Il est convaincu qu'elle est folle. Sa pomme d'Adam tressaute dans sa gorge. Il jette un regard désespéré vers la porte, priant qu'un client fasse irruption, mais il ne vient personne. Il articule faiblement, d'une voix rauque :

- Comment va votre chatte, Madame Ferrage ?

- Ma chatte est morte, Shmouk, et Madame Ferrage a la rage. Mélodie ne chantera plus. Hélas, Shmouk, toi non plus.

Elle s'approche de lui et lui tire deux balles à bout portant dans le coeur. Il meurt, son corps s'écroule. Elle déchire le devant de sa robe jusqu'au nombril. Elle enlève son soutien-gorge, en arrache l'agrafe et glisse la bretelle entre les doigts de la main droite du cadavre. Elle s'accroupit, saisit la main gauche du mort et se griffe la peau du cou. Puis elle sort et se

met à courir dans la rue en criant : « Au secours ! Au viol ! ».

Un an plus tard, Adrienne Ferrage comparut, devant les assises du Brabant, accusée d'homicide volontaire et de port d'arme illicite. Le psychiatre commis par le procureur fut blâmé par la presse pour avoir osé diagnostiquer chez l'accusée une personnalité paranoïaque avec tendance à l'érotomanie. Le procureur s'acharna contre l'accusée avec une démesure qui trahissait une connivence secrète avec ses détracteurs. Le psychiatre choisi par la défense tourna son confrère en ridicule et affirma avec force que l'accusée était une personne particulièrement mesurée et lucide. L'avocat d'Adrienne demanda au psychiatre de l'accusation s'il considérait comme un symptôme du délire érotomane de Madame Ferrage, la lettre anonyme sur laquelle on avait relevé les empreintes de Shmouk, et qui contenait, outre l'aveu du meurtre de Mélodie, des menaces de mort contre sa cliente ; il l'apostropha avec emphase : « Soutiendriez-vous, Monsieur l'expert en délires, que ma cliente aurait elle-même, de ses mains, déculotté le pharmacien Shmouk ? Pour le violer, je suppose ! ». Le président de la Cour menaça de faire évacuer la salle pour mettre fin à l'hilarité qui s'était emparée du public et de plusieurs jurés. Après un quart d'heure de délibération, Adrienne Ferrage fut acquittée au bénéfice de la légitime défense, sous les ovations.

J'ai couvert le procès d'Adrienne pour le journal *L'aube* où j'étais chroniqueur judiciaire. Quand j'ai vu le visage de Madone souffrante de cette malheureuse persécutée, je fus submergé par la compassion. J'ai admiré la dignité, la hauteur imperturbable qu'elle opposait aux insinuations venimeuses des témoins à charge, témoins sans moralité qui n'étaient autres que ses ennemis les plus enragés. Ils continuaient ainsi à la harceler jusque dans le prétoire. Durant la deuxième audience, mon sentiment de compassion s'est mué en passion. Nos regards se sont rencontrés et j'ai perçu dans le sien un éclair de reconnaissance. Par déontologie professionnelle, je me suis interdit de lui parler avant la fin du procès. Le lendemain de

son acquittement, je lui ai fait ma déclaration. Nous nous sommes mariés trois mois plus tard.

Maintenant, on salue ma femme avec crainte et respect.

Mais nous n'avons pas oublié. L'offense qui lui a été faite est irréparable. Du reste, la conspiration se poursuit, nous en recueillons des indices chaque jour. Mais Adrienne n'est plus seule. Les responsables n'échapperont pas à leur châtement. Le prochain sur notre liste est le libraire Grandini.

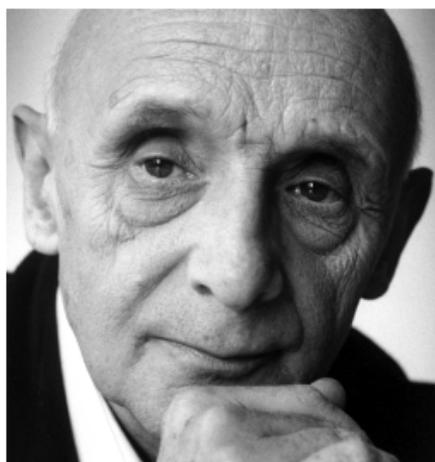
Copyright: Foulek Ringelheim

Graphisme: Françoise Hekkers - Direction Communication, Presse et Protocole  
Éditeur responsable: Henry Ingberg - bd Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

—

Ministère de la Communauté française  
Service général des lettres et du livre Bruxelles, septembre 2007

Foulek Ringelheim est né le 20 janvier 1938 à Ougrée. Il est docteur en droit de l'Université de Liège et licencié en criminologie de l'ULB. Il a été avocat au barreau de Bruxelles puis magistrat. Il a écrit de nombreux articles sur la justice et sur la vie politique et fut rédacteur en chef de la revue *Juger*.



© Photo Eddy Bolly

Du même auteur :

*Amour sacré de la justice*, essai, Labor, 1991 ;

*Edmond Picard, jurisconsulte de race*, essai, Larcier, 1992 ;

*Le juge Goth*, roman, Luc Pire, 1993 ;

*La Seconde vie d'Abram Potz*, roman, Le Grand Miroir, 1995 (Prix Laurent Degraeve, Prix des lycéens, prix France-Communauté française de Belgique).

